

# Le Pailherou

BULLETIN MUNICIPAL DE PAILHARÈS - MARS 2022

ZOOM SUR...

## 2022, année électorale

L'année 2022 verra non pas une mais deux élections nationales : les élections présidentielles en avril et les élections législatives en juin.

### Inscription sur les listes

Si vous n'êtes pas inscrit.e sur les listes électorales à Pailharès, il vous reste encore quelques jours pour le faire, soit via internet jusqu'au 2 mars, soit en contactant la mairie (attention aux horaires d'ouverture). Vous devrez fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Une commission électorale aura lieu le 4 mars pour valider les nouvelles inscriptions. Passé ce délai, vous ne pourrez pas voter lors des prochaines élections.

Pour les jeunes ayant eu 18 ans récemment, l'inscription sur la liste électorale est automatique à condition d'avoir fait son recensement citoyen à 16 ans.

Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), le jeune doit demander l'inscription à la mairie.

### Elections présidentielles

L'élection présidentielle a lieu tous les 5 ans depuis la réforme constitutionnelle du 2 octobre 2000. Le président est élu au suffrage universel direct, c'est à dire que chaque citoyen vote directement pour le candidat qu'il ou elle préfère. Pour être autorisés à se présenter, les candidats doivent présenter 500 parrainages d'élus. La liste officielle des candidats ayant obtenu suffisamment de parrainages sera publiée le 8 mars, après validation préalable par le Conseil constitutionnel.

Pour être élu, la majorité absolue des suffrages exprimés est nécessaire. Si cette majorité n'est obtenue par aucun candidat à l'issue du premier

tour (ce qui a été le cas dans toutes les élections présidentielles jusqu'à ce jour), il y a ballottage et il est procédé à un second tour.

Dans ce cas, seuls les deux candidats ayant obtenu le plus de voix au premier tour restent en lice.

Le premier tour aura lieu le dimanche 10 avril 2022 et le second tour le dimanche 24 avril.

### Elections législatives

Les élections législatives permettent l'élection des députés pour 5 ans. L'ensemble des députés est élu à cette occasion.

Les députés sont élus au suffrage universel direct au scrutin uninominal majoritaire à deux tours et par circonscription. C'est à dire qu'un député est élu pour chaque circonscription, et que chaque citoyen de cette circonscription peut voter directement pour le candidat de son choix.

Est élu au premier tour le candidat ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, s'il représente au moins 25% des électeurs inscrits sur les listes électorales.

Si personne ne remplit ces conditions, il y a ballottage et un second tour est organisé le dimanche suivant. Ne peuvent se maintenir au second tour que ceux ayant obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5% des inscrits.

Est proclamé vainqueur le candidat arrivant en tête. Si le nombre de voix est identique, le candidat le plus âgé l'emporte.

Pailharès fait partie de la deuxième circonscription de l'Ardèche, qui en compte trois au total. La députée actuelle est Michèle Victory, du Parti Socialiste.

Le premier tour aura lieu le dimanche 12 juin 2022 et le second tour le dimanche 19 juin.

LE MOT DE LA MAIRE

Le conseil municipal actuel a été élu sur une liste apolitique. J'ai donc été tentée de ne pas utiliser mon droit au parrainage d'un candidat à la présidentielle.

Rappelons cependant que l'attribution d'un parrainage pour les candidats à l'élection présidentielle ne traduit en rien une proximité politique automatique entre l'élu qui l'accorde et le candidat.

Je suis très attachée au débat démocratique et je pense donc que les différents partis doivent pouvoir présenter des candidats à la présidentielle afin d'exposer leurs idées. Soucieuse que les Pailherounes et les Pailherous puissent voter selon leurs souhaits, j'ai regardé les résultats du premier tour des présidentielles de 2017 à Pailharès. Arrivaient en tête, à une voix près, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon. Mon choix s'est porté sur Jean-Luc Mélenchon.



Anne Schmitt  
Maire de Pailharès

## PRATIQUE

### Contacter la mairie :

04 75 06 00 65  
mairie@pailhares.fr

### Horaires d'ouverture :

lundi : 13h00 – 17h00  
mercredi : 8h30 – 12h00  
vendredi : 8h30 – 12h00

### Permanence de Mme la Maire :

vendredi : 8h30 – 12h00  
samedi : sur demande

### Toutes les infos sur :

www.pailhares.fr

## BON À SAVOIR

# Transmission agricole

Le renouvellement des exploitations est un enjeu majeur pour le maintien de l'activité agricole et des paysages associés sur notre territoire.

En effet, sur les 650 exploitations en activité sur Arche Agglo, un tiers des chefs d'exploitations sont concernés par un départ à la retraite dans les 5 ans à venir.

## BON À SAVOIR

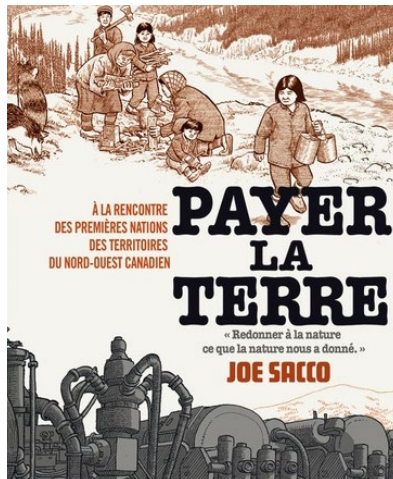
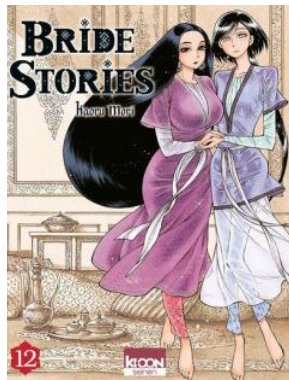
# Nouveautés de la bibliothèque

Tous les mois, la navette de la Bibliothèque Départementale de l'Ar-dèche vient déposer les livres réservés par les bénévoles de la bibliothèque pour les lecteurs de Pailharès et reprend ceux demandés par les autres bibliothèques du réseau. Ces échanges viennent compléter les opérations de renouvellement par tiers du fonds qui ont normalement lieu une à

deux fois par an.

Vous avez envie d'un livre en particulier ? La bibliothèque le réserve et la navette l'apportera. N'hésitez pas à demander !

En attendant, voici un aperçu de la dernière livraison de la navette.



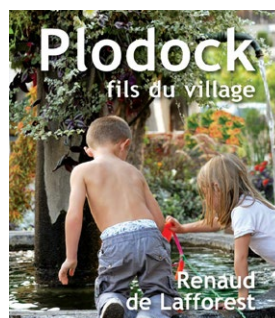
Ci-dessus, à gauche *Bride Stories*, de Kaoru Mori. Le tome 12 vient compléter cette série de mangas dont tous les autres tomes sont également disponibles à la bibliothèque.

Ci-dessus, au centre *Ces oranges-là*, de Sandrine Collette. Édition audio. Frissons garantis à l'écoute du dernier roman de Sandrine Collette sur l'obsession et la difficulté à s'extraire d'une relation toxique.

Ci-dessus, à droite *Payer la terre, à la rencontre des premières nations des Territoires du Nord-Ouest canadien*, de Joe Sacco. Un poignant reportage en bande dessinée chez les Amérindiens du grand nord canadien écartelés entre racines perdues et avenir incertain.

Ci-contre, à gauche *Le consentement*, de Vanessa Springora. Courageux et bouleversant témoignage.

Ci-contre, à droite *Plodock, fils du village*, de Renaud de Lafforest. Roman imprimé en gros caractères. Chronique d'un village de campagne pendant la fin de la guerre.



## SOLIDARITÉ

# Bons cadeaux

Après quelques années de pause, le CCAS reprend la tradition des cadeaux de naissance aux petits Pailherous et offre un chèque cadeau de 35 euros valable à la librairie l'Arbre à Feuilles, à Lamastre, aux enfants nés à Pailharès depuis 2017. Les heureux bénéficiaires peuvent venir chercher leur bon cadeau à l'Agence Postale.

# AGENDA

6 MARS 2022

## Concours de belote

**Salle des fêtes de St-Félicien**  
Concours organisé par les Genêts d'Or et ouvert à tous. Inscriptions sur place dès 14h. Tirage de la première partie à 15h.

11 MARS 2022

## Conseil municipal

**Salle du Conseil - 19h30**  
L'ordre du jour sera publié sur [pailhares.fr](http://pailhares.fr) quelques jours avant.

DU 12 AU 28 MARS 2022

## Printemps des poètes

**Panneau d'affichage en face de l'Agence Postale**  
Chaque jour apporte un nouveau poème sur le panneau d'affichage.

13 ET 20 MARS 2022

## Matches du Pailharès FC

Plus d'infos sur [pailhares.fr](http://pailhares.fr).

19 MARS 2022

## Fête d'équinoxe

**Terrain Meillat - à partir de 15h**  
Venez fêter l'équinoxe de printemps ! Spectacles, musique, buvette, crêpes... Événement organisé par l'association MonLuc. Plus d'infos sur [pailhares.fr](http://pailhares.fr).

25 MARS 2022

## Théâtre

**Salle des fêtes de St-Félicien - 20h30**  
Le collectif Felixval présente une pièce intitulée "Parlons-en... pourquoi pas !" Le sexe est une obsession que l'on cache, on s'y retrouve tous et toutes, jeunes et moins jeunes.

26 MARS 2022

## Déambulation poétique

**Bibliothèque municipale - 10h30**  
Déambulation poétique dans le village avec Felixval.